

# D. COMPARAISON DES VARIANTES

## 1. PHOTOMONTAGES DE COMPARAISON

Afin de confronter l'inscription paysagère de chaque variante, 4 photomontages comparatifs ont été réalisés depuis des points de vue représentatifs des sensibilités du territoire :

- 1 : Perception depuis la frange nord de Paizay-le-Chapt (photomontage n°16)
- 2 : Perception depuis la frange est de Vernoux-sur-Boutonne (photomontage n°43)
- 3 : Perception depuis l'habitat isolé de Bois Moreau (photomontage n°32)
- 4 : Perception depuis la frange ouest de Paizay-le-Tort (photomontage n°35)

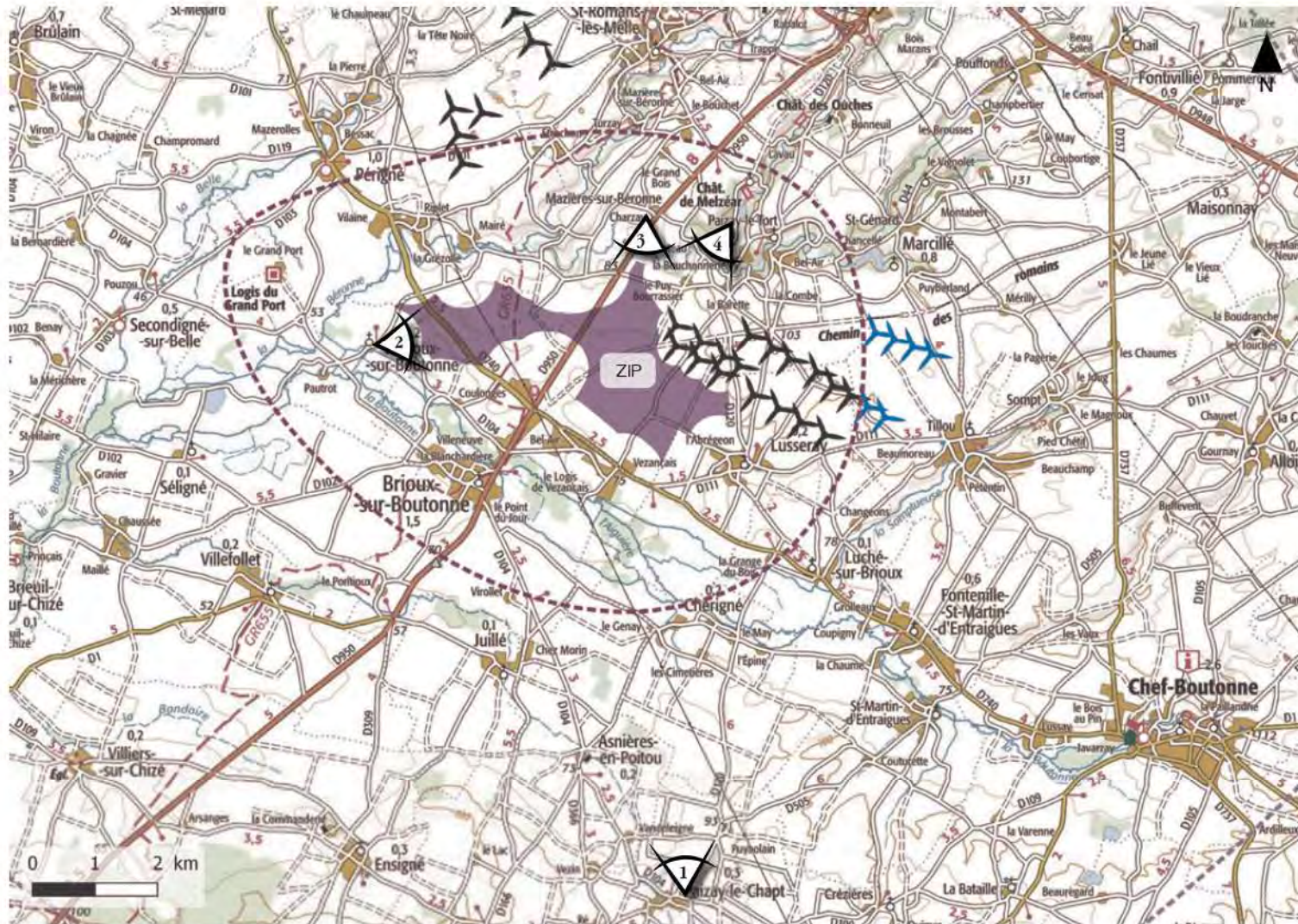


FIGURE 82 : CARTE DE LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES DE COMPARAISON DES VARIANTES



# Photomontage comparatif n°1 : Perception depuis la frange nord de Paizay-le-Chapt

Point de vue n°20 dans le carnet de photomontages

Ce point est situé au niveau de la frange nord du village de Paizay-le-Chapt, à environ 8 km au sud du projet. Les vues sont ouvertes en profondeur sur une parcelle entre la frange du village et une haie bordant la route. Les parcs existants de Lusseray-Paizay-le-Chapt et de Tourette 1 et 2, à proximité desquels vient s'intégrer le projet du Fourris, sont distinctement visibles depuis ce point de vue.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- la perception depuis la frange nord du village de Paizay-le-Chapt
- la relation visuelle du parc en projet avec les parcs de Lusseray-Paizay-le-Chapt, Tourette 1 et 2, Périgné et Teillat.

En ce qui concerne les trois variantes, l'ensemble des éoliennes du projet est visible avec une prégnance visuelle notable. Pour la variante n°1 composée de 19 éoliennes visibles en deux groupes, l'étalement sur l'horizon est important de même que l'effet cumulé avec les parcs existants malgré le fait que la hauteur en bout de pale soit en 150m. La variante 2 présente quant à elle 13 éoliennes, l'effet de chevauchement est fort du fait du grand nombre d'éoliennes (13) cumulées à celles des parcs existants. La variante 3 présente un nombre plus réduit d'éoliennes (8) et une occupation horizontale plus compacte. Bien que cette variante présente un effet cumulé avec les parcs existants, son impact paysager est plus faible que celui des variantes 1 et 2.

Ainsi, la variante 3 est la moins impactante depuis ce point de vue.

Variante 1



Variante 2



Variante 3





# Photomontage comparatif n°2 : Perception depuis la frange est de Vernoux-sur-Boutonne

Point de vue n° 57 dans le carnet de photomontages

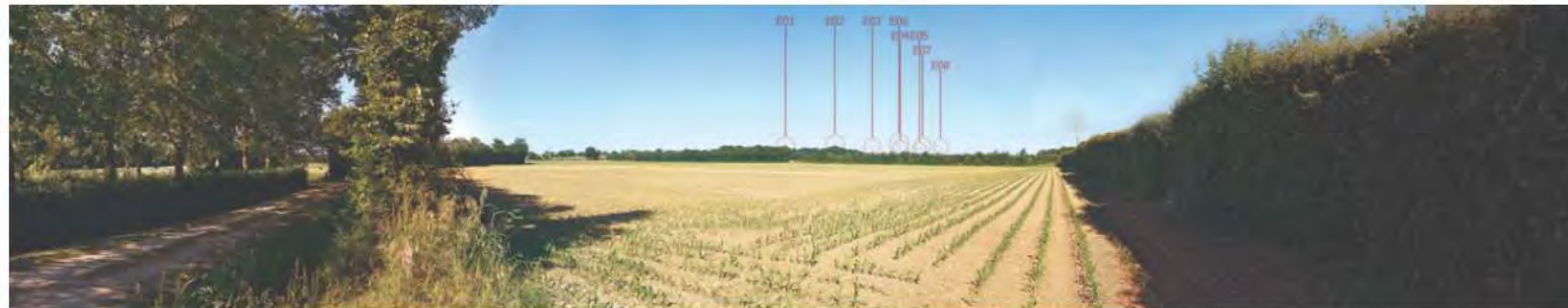
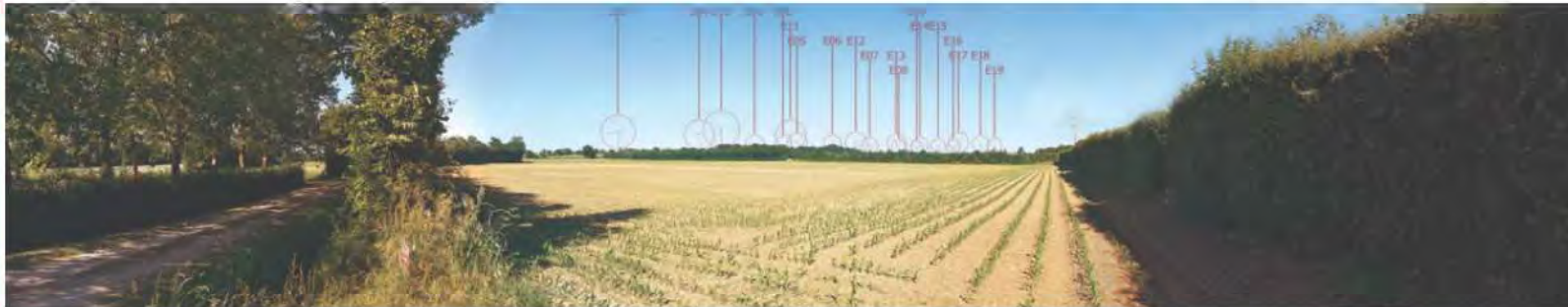
Depuis la frange est de Vernoux-sur-Boutonne située à 3,6 km à l'ouest du parc en projet, les vues sont ouvertes sur le milieu agricole bocager. Les haies ceinturent les parcelles et tronquent visuellement les parcs éoliens en exploitation. Les parcs éoliens de Lusseray-Paizay-le-Tort et de Tourette 1 et 2 sont visibles en arrière-plan.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

l'effet de chevauchement visuel du parc en projet avec le parc de Lusseray-Paizay-le-Tort et de Tourette 1 et 2  
 un grand nombre de poteaux (13 pour la variante 1, 10 pour la variante 2, 8 pour la variante 3)  
 la visibilité des parcs existants

Concernant les trois variantes, le parc en projet, situé à moins de 4 km, est visible dans son intégralité avec une prégnance notable. La variante n°1, à 19 éoliennes, a une prégnance visuelle supérieure du fait des éoliennes E03, E04, E10 et E02 implantées à moins de 2 km et malgré le fait que la hauteur en bout de pale soit de 150 m. Pour la variante n°2, les éoliennes du parc en projet sont nombreuses, hautes de 180 m et disposées en un vaste bouquet de 13 éoliennes à l'est de la RD 950. Depuis ce point de vue, l'effet de chevauchement inter-éoliennes est important et amplifié par le cumul des éoliennes déjà présentes. Enfin pour la variante 3, les 8 éoliennes se concentrent sur la partie est de la ZIP, à 4 km de la frange est de Vernoux-sur-Boutonne. Depuis ce point de vue, le parc est lisible malgré un léger chevauchement visuel des éoliennes entre-elles.

Ainsi, la variante n°3 est la plus adaptée depuis ce point de vue.





# Photomontage comparatif n°3 : Perception depuis l'habitat isolé de Bois Moreau

Point de vue n°35 dans le carnet de photomontages

Depuis l'habitat isolé de Bois Moreau, la vue est ouverte sur l'espace agricole mais cadré par la haie bordant la route et la frange de l'habitat isolé. Le relief légèrement ondulé de la vallée de la Berlande laisse apparaître les parcs en exploitation de Lusseray-Paizay-le-Tort et de Tourette 1 et 2. Le parc éolien en projet s'insère dans ce motif éolien, au dessus de la vallée et de sa ripisylve.

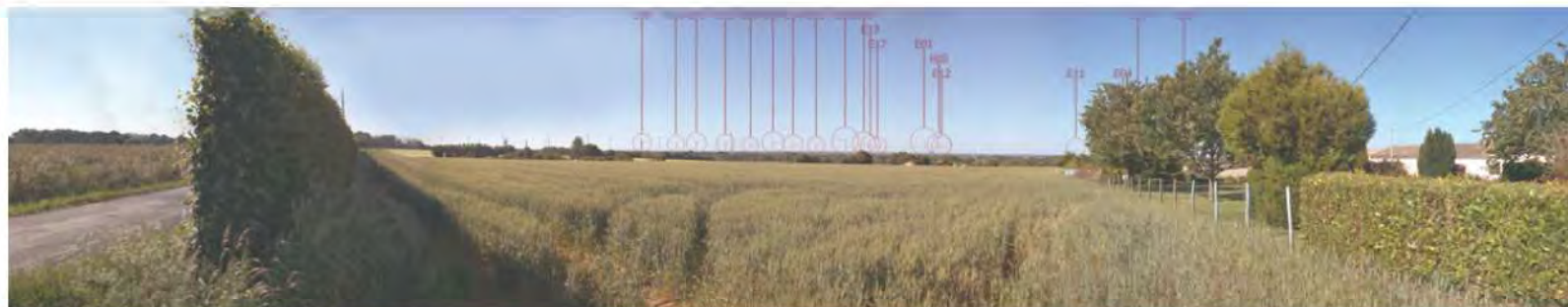
Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- la perception depuis l'habitat isolé de Bois Moreau
- la relation visuelle du parc en projet avec les parcs de Lusseray-Paizay-le-Tort et de Tourette 1 et 2

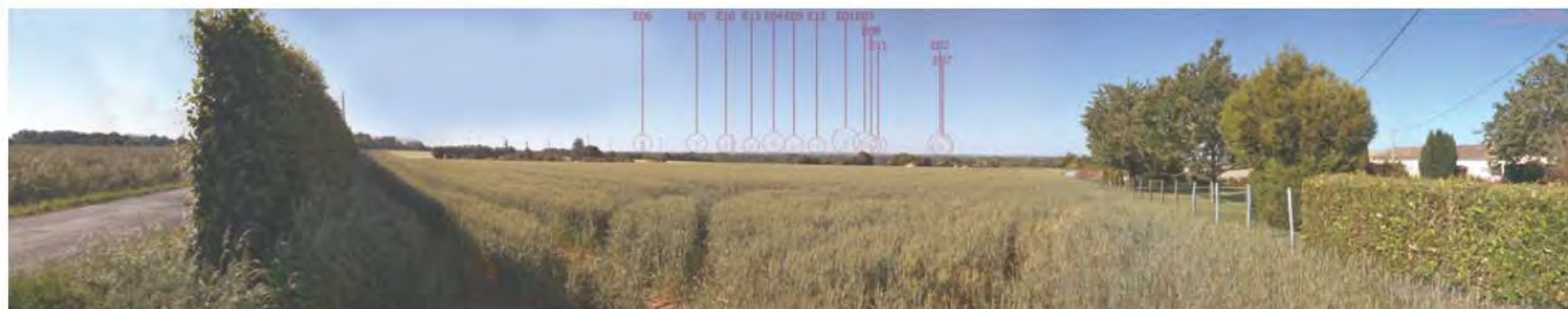
La variante n°1 présente le nombre d'éolienne visible le plus important des trois variantes et s'étale largement sur l'horizon avec quelques éoliennes se chevauchant visuellement sur la partie ouest. Concernant la variante n°2, les éoliennes sont également visibles en nombre à l'horizon, avec une prégnance variable, et elles réduisent la lisibilité des parcs existants avec lesquels elles se confondent depuis ce point de vue. L'impact paysager de la variante 3 est le moins fort en raison du nombre réduit d'éoliennes s'alignant sur l'horizon. De plus, l'implantation de cette variante est lisible bien que chevauchant visuellement les parcs éoliens en exploitation de Lusseray-Paizay-le-Tort et de Tourette 1 et 2.

Ainsi, la variante n°3 est la moins impactante depuis ce point de vue.

Variante 1



Variante 2



Variante 3





# Photomontage comparatif n°4 : Perception depuis la frange ouest de Paizay-le-Tort

Point de vue n°42 dans le carnet de photomontages

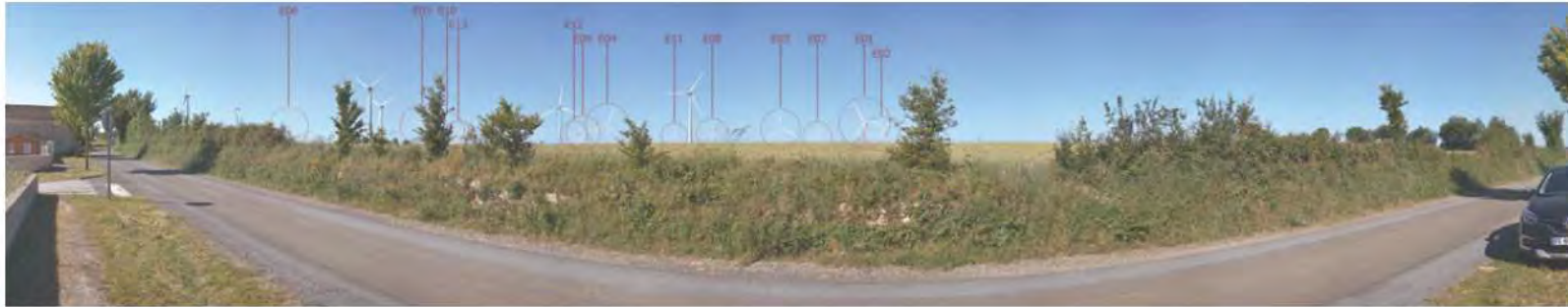
Depuis la frange ouest du bourg de Paizay-le-Tort à environ 1,4 km de la zone de projet, les vues sont ouvertes sur le milieu agricole bien qu'assez courtes en raison du relief et du talus présent en bord de route. Certains jeunes arbres plantés sur le talus interrompent ponctuellement la vue en direction du projet. Les parcs éoliens de Tourette 1 et 2 et de Lusseray-Paizay-le-Tort apparaissent en arrière-plan, tronqués par le relief légèrement ondulé.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- la relation visuelle du parc en projet avec le parc de Lusseray-Paizay-le-Tort et Tourette 1 et 2
- la perception depuis la frange ouest de Paizay-le-Tort

Concernant les variantes 1 et 2, les éoliennes du parc en projet prennent place sur la ligne d'horizon, tronquées par la courbe du relief, avec une prégnance visuelle forte. Dans ces deux variantes, la densité des éoliennes est élevée et les différentes machines se chevauchent visuellement ce qui trouble la lecture du parc en projet. La variante 3, du fait d'un nombre d'éoliennes réduit, présente un horizon plus aéré ce qui facilite son intégration sur l'horizon.

Ainsi, la variante n°3 est la moins impactante depuis ce point de vue.



## 2 . TABLEAU COMPARATIF DES VARIANTES

	Variantes		
	1	2	3
Nombre d'éolienne	19	13	8
Hauteur totale éolienne	150 m	180 m	180 m
Géométrie entre éoliennes	Géométrie en bouquet	Alignements multiples	Alignements multiples
Interdistances entre éoliennes	Interdistances régulières	Interdistances régulières	Interdistances régulières
Distance minimale à une habitation	~ 550 m (E04), habitat isolé du Bois Brulé	~ 750 m (E13), hameau de Vezaçais	~ 800 m (E01), hameau du Puy Bourrassier
Bilan	<p>Cette variante présente un nombre important d'éoliennes qui renforce de manière significative le motif éolien dans les photomontages réalisés. De plus, il s'agit de la variante qui présente l'occupation horizontale la plus étendue (implantation de part et d'autre de la RD 950) et de nombreux chevauchements visuels.</p>	<p>Cette variante présente de nombreuses éoliennes implantées de manière compacte dans la continuité des parcs existants. Cette géométrie associée au nombre important d'éoliennes engendre des effets de chevauchements visuels entre les éoliennes projetées et/ou les éoliennes existantes.</p>	<p>Cette variante présente une implantation plus lisible et plus compacte que la variante n°1 bien qu'il existe tout de même des effets de chevauchements visuels entre les éoliennes projetées et/ou les éoliennes existantes.</p>

Les photomontages de comparaison des variantes ainsi que le présent tableau permettent de comparer les différents paramètres et résultats des trois variantes.

Cette démarche de choix de la variante est remis en perspective dans l'étude d'impact au regard des autres enjeux essentiels au projet : énergétique, acoustique, écologique, etc.

**Au final, c'est la variante n°3 qui a été retenue.**



## E . OCCUPATION HORIZONTALE DU PROJET

La carte ci-contre met en évidence l'occupation horizontale du motif éolien pour différents bourgs à proximité du projet avec l'implantation finale du projet du Fourris.

Pour le présent projet, la présence d'un parc en fonctionnement limite déjà de manière significative la part supplémentaire potentiellement ajoutée par le projet.

De plus, l'implantation du projet uniquement sur la partie est de la ZIP et dans la continuité des parcs de Lusseray-Paizay-le-Tort permet une réduction d'autant plus importante de la prégnance horizontale du projet du Fourris.

Ainsi, l'angle horizontal du projet dans son implantation finale est sensiblement réduit (par rapport à l'occupation maximale potentielle de la ZIP).

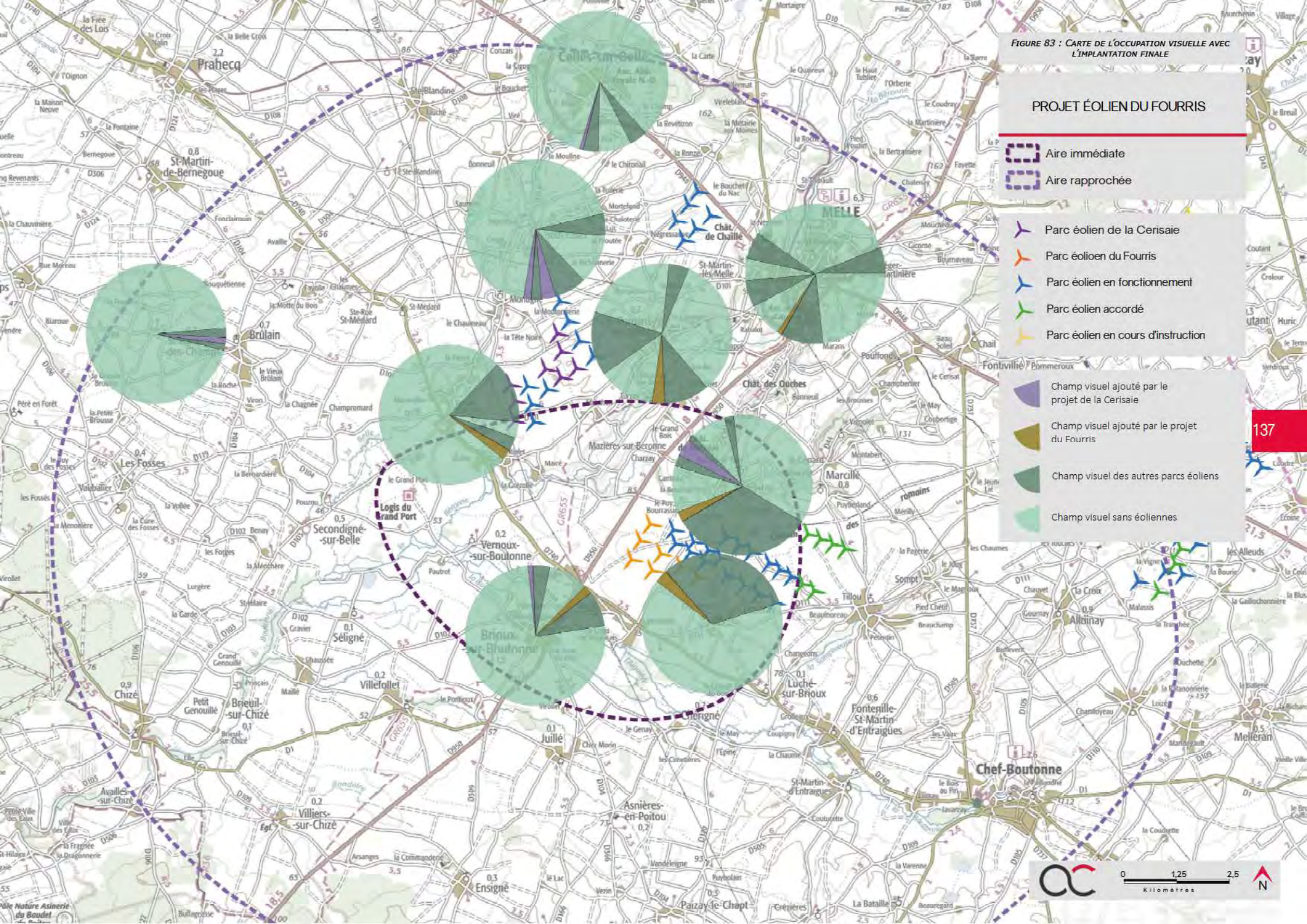
L'analyse des photomontages a mis en évidence cette diminution avec la variante n°3 par rapport à une variante optimisant la surface de la ZIP (variante n°1).



FIGURE B3 : CARTE DE L'OCCUPATION VISUELLE AVEC L'IMPLANTATION FINALE

PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Parc éolien de la Cerisaie
-  Parc éolien du Fourris
-  Parc éolien en fonctionnement
-  Parc éolien accordé
-  Parc éolien en cours d'instruction
-  Champ visuel ajouté par le projet de la Cerisaie
-  Champ visuel ajouté par le projet du Fourris
-  Champ visuel des autres parcs éoliens
-  Champ visuel sans éoliennes









# IMPACTS PAYSAGERS

# PARTIE 3

139



# PARTIE 3. IMPACTS PAYSAGERS

## A . ÉTUDE DE VISIBILITÉ DU PROJET ÉOLIEN

La carte illustrée ci-contre met en évidence le lien direct entre la visibilité du projet éolien, la topographie et les boisements.

Le relief relativement tabulaire de l'aire d'étude, notamment sur le plateau principal suivant un axe nord-ouest/sud-est, permet des vues lointaines en direction du projet. À l'inverse au sud, les vues sont limitées par les forêts domaniales de Chizé et d'Aulnay et au nord par différents boisements comme les bois de Melle ou de Celles à proximité des vallées de la Béronne et de la Belle.

Il faut nuancer ces résultats qui sont théoriques puisque, dans la réalité, s'ajoutent de nombreux filtres visuels supplémentaires (petits boisements, haies, éléments bâtis et/ou micro-relief) qui ne peuvent être pris en compte à cette échelle.

Cette carte ne tient pas non plus compte de la prégnance liée à l'éloignement. En effet, au-delà du périmètre de l'aire éloignée, bien que des éoliennes soient théoriquement visibles, la prégnance est infime. La carte présentée ci-contre est donc l'aire de visibilité théorique maximale du projet éolien.

NB : C'est la hauteur maximum du gabarit envisagé (soit 180 m en bout de pale) qui a été retenue pour le calcul de la ZVI (sur cette carte et les suivantes).

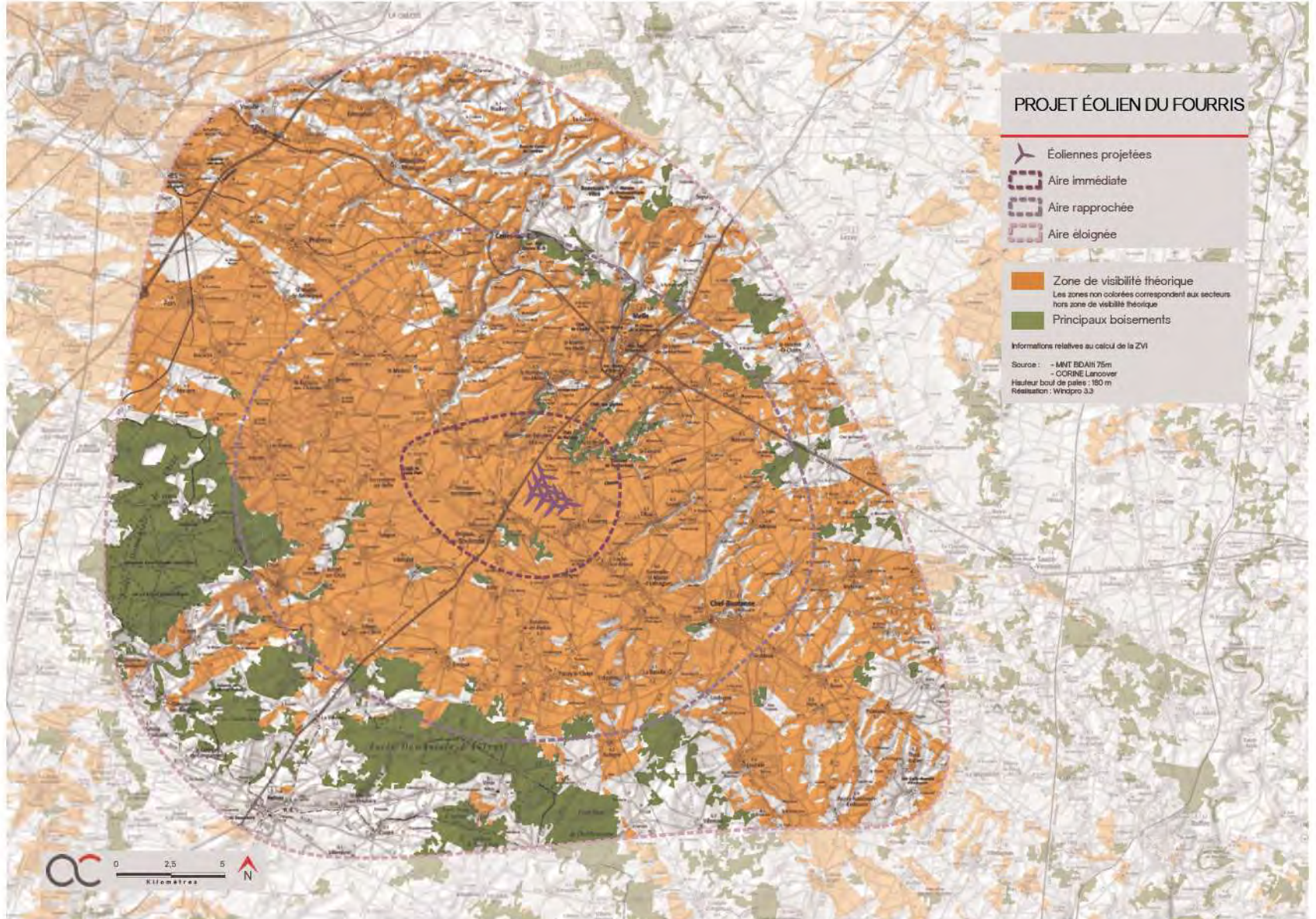


FIGURE 84 : CARTE DE VISIBILITÉ THÉORIQUE (BINAIRE) DU PROJET ÉOLIEN



Le calcul de l'angle vertical apparent permet de compléter et d'affiner les résultats obtenus sur la carte de la page précédente. Là encore, les facteurs principaux qui influent sur le calcul de l'angle perçu sont le relief, pouvant ici et là soit masquer totalement le projet soit

en tronquer une partie, les boisements et également une donnée supplémentaire non prise en compte sur la carte précédente : la distance d'éloignement des éoliennes. Cette donnée permet encore de nuancer la visibilité du projet éolien dans le périmètre d'étude.

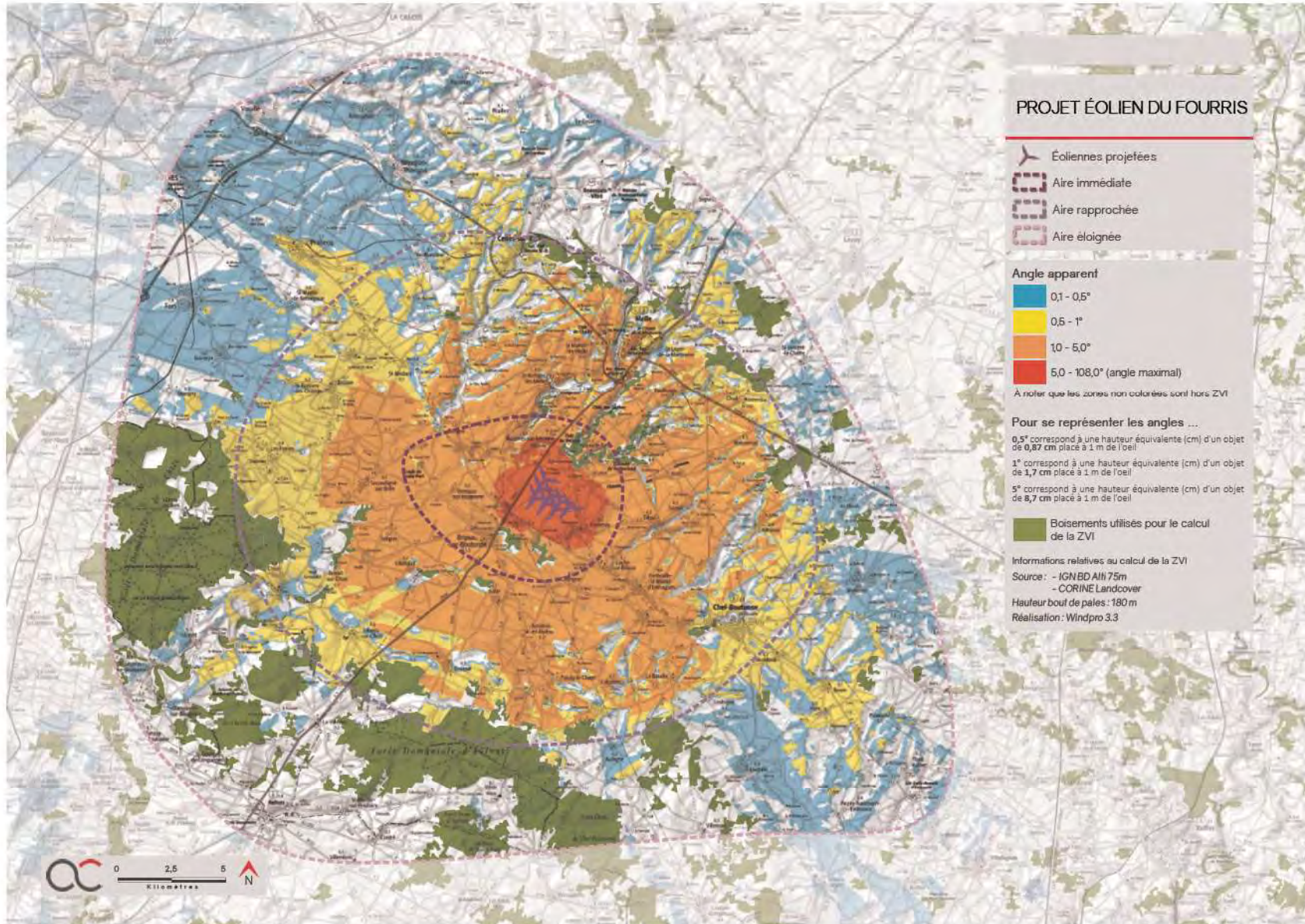


FIGURE 85 : CARTE DE VISIBILITÉ THÉORIQUE (ANGULAIRE) DU PROJET ÉOLIEN



## B . PRÉSENTATION DES PHOTOMONTAGES

### 1 . CHOIX DES PHOTOMONTAGES

Suite au repérage des sensibilités paysagères identifiées dans l'état initial (Partie 1), un ensemble de points de vue soigneusement choisis a été retenu pour étudier de manière fine l'impact paysager du projet de la Ferme éolienne du Fourris.

Les sensibilités paysagères identifiées dans l'état initial ont été regroupées par grande thématique (contexte éolien, déplacements, patrimoine, paysage et habitat) afin de simplifier l'analyse des impacts. Néanmoins, toutes les sensibilités ont été conservées et chaque point de vue correspond à l'évaluation d'un (ou de plusieurs) enjeu(x) :

- > Effet cumulé avec un autre parc éolien<sup>1</sup>,
- > Perception depuis les axes de communication,
- > Visibilité et/ou covisibilité avec le patrimoine bâti et paysager protégé,
- > Intervisibilité avec les structures paysagères et/ou depuis les secteurs panoramiques,
- > Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg.

Les tableaux ci-après en donnent le détail, photomontage par photomontage.

La réalisation de la carte de visibilité théorique du projet éolien a permis de réduire la surface potentiellement impactée (par rapport à la carte de visibilité théorique de la ZIP - voir Etat Initial) et d'ajuster le placement des points de photomontages. Ces derniers ont été prioritairement choisis dans les secteurs de visibilité théorique et en corrélation avec les sensibilités identifiées dans l'état initial, afin d'évaluer l'impact réel du projet de la Ferme éolienne du Fourris.

Les cartes suivantes permettent de visualiser l'emplacement des points de photomontages.

Les secteurs ne présentant pas de sensibilité ou de niveau très faible, vis-à-vis du projet éolien, n'ont pas fait l'objet de photomontages. Au contraire, des sensibilités identifiées comme fortes au stade de l'état initial peuvent faire l'objet de plusieurs photomontages.

<sup>1</sup>

Les photomontages ont été réalisés en tenant compte du contexte éolien connu au jour de leur réalisation soit décembre 2019.



NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	EVENÉ COINCIDÉ AVEC UN AUTRE PAYS (COURB)	PERCEPTION DEPUIS LES ARTS DE COMMUNICATION	VISIBILITÉ OU COÛRNUITÉ AVEC UN BÂTIMENT OU UN SITE PROTÉGÉ	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BÂTIMENT
<b>AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE</b>						
1	Perception depuis le site UNESCO à Auinay			Église Saint-Pierre d'Auinay		
2	Perception depuis l'autoroute A 10 à proximité de Fors	Périgné, Tourette 1 et 2 et Teillat	A 10			
3	Perception depuis la RD 574 à proximité de Vouillé	Teillat, Tourette 1 et 2, Châteaillons et Périgné			Plaine de Niort	
4	Perception depuis l'entrée de bourg de Celles-sur-Belle			Abbaye Royale Notre-Dame		Silhouette de bourg de Celles-sur-Belle
<b>AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE</b>						
5	Perception depuis la frange sud de Celles-sur-Belle	Périgné, Teillat et Tourette 1 et 2		SPR de Celles-sur-Belle		Frange sud de Celles-sur-Belle
6	Perception depuis la frange sud de Saint-Romans-lès-Melle	Les Châteaillons et Tourette 1 et 2			Vallée de la Gironde	Frange sud Saint-Romans-lès-Melle
7	Perception depuis la frange sud de Melle			SPR de Melle		Frange sud de Melle
8	Perception depuis le site UNESCO à Melle			Église UNESCO de Saint-Hilaire		Centre-bourg de Melle
9	Perception depuis l'église Saint-Général			Église de Saint-Général		
10	Perception depuis la frange ouest de Maisonnay	Lusseray-Paizay-le-Tort et Tourette 1 et 2				Frange ouest de Maisonnay
11	Perception depuis la frange nord de Sompt	Lusseray-Paizay-le-Tort et Tourette 1 et 2				Frange nord de Sompt
12	Perception depuis la frange nord de Tillou	Lusseray-Paizay-le-Tort, Tourette 1 et 2 et les Châteaillons				Frange nord de Tillou
13	Perception depuis la frange nord de Fontenille-Saint-Martin-d'Entraigues	Périgné et Tourette 1 et 2				Frange nord Saint-Martin-d'Entraigues
14	Perception depuis la frange nord de Luché-sur-Brinoux	Lusseray-Paizay-le-Tort et Tourette 1 et 2	RD 740			Frange ouest de Luché-sur-Brinoux
15	Perception depuis la frange ouest de Chef-Boutonne		RD 740		SPR de Chef-Boutonne	Frange ouest de Chef-Boutonne
16	Perception depuis la frange nord de Paizay-le-Chapt	Lusseray-Paizay-le-Tort, Tourette 1 et 2, Teillat et Périgné				Frange nord de Paizay-le-Chapt
17	Perception depuis la frange nord d'Asnières-en-Poitou	Tourette 1 et 2 et Lusseray-Paizay-le-Tort				Frange nord d'Asnières-en-Poitou
18	Perception depuis la frange nord de Juillé	Lusseray-Paizay-le-Tort et Tourette 1 et 2				Frange nord de Juillé
19	Perception depuis la frange nord d'Enigné	Tourette 1 et 2 et Lusseray-Paizay-le-Tort				Frange nord d'Enigné
20	Perception depuis la frange est de Chaussée	Tourette 1 et 2 et les Châteaillons				Frange est de Chaussée
21	Perception depuis la frange est de Chizé	Tourette 1 et 2, Lusseray-Paizay-le-Tort et les Châteaillons				Frange est de Chizé
22	Perception depuis la frange nord-est des Fosses	Tourette 1 et 2, les Châteaillons, Lusseray-Paizay-le-Tort, Périgné, Teillat, Saint-Martin-lès-Melle				Frange nord-est des Fosses
23	Perception depuis la RD 740	Teillat, les Châteaillons, Périgné, Tourette 1 et 2 et Lusseray-Paizay-le-Tort	RD 740			
24	Perception depuis la frange est de Périgné	Les Châteaillons, Tourette 1 et 2 et Lusseray-Paizay-le-Tort	RD 501			Frange nord-est de Périgné
25	Perception depuis la RD 930	Tourette 1 et 2 et Lusseray-Paizay-le-Tort	RD 930			Château de Mébéard

FIGURE 86 : TABLEAU DESCRIPTIF DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES PAR PHOTOMONTAGE 1/2



NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	ÉPREUVE CUMULÉE AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	VISIBILITÉ DU COUVABILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SÉCTEURS PANORAMAIQUES	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG
AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE						
26	Perception depuis la frange sud du hameau de Vitaine		RD 740		Vallée de la Béronne	Frange sud hameau Vitaine
27	Perception depuis la frange nord du hameau de Champagné	Tourette 1 et 2 et Lusseray-Palazy-le-Tort				Frange nord hameau Champagné
28	Perception depuis la frange ouest du hameau de Bois-Brûlé	Tourette 1 et 2 et Lusseray-Palazy-le-Tort	Sentier de Compostelle			Frange ouest hameau Bois Brûlé
29	Perception depuis le hameau du Grand Châteaier				Vallée de Béronne	Hameau du grand Châteaier
30	Perception depuis le hameau du Petit Beauvais					Hameau du Petit Beauvais
31	Perception depuis le centre-bourg de Charzay	Tourette 1 et 2 et Lusseray-Palazy-le-Tort	RD 930			Centre bourg de Charzay
32	Perception depuis l'habitat isolé de Bois Moreau	Tourette 1 et 2 et Lusseray-Palazy-le-Tort				Habitat isolé Bois Moreau
33	Perception depuis la frange sud-ouest du Puy Bourrasier	Tourette 1 et 2 et Lusseray-Palazy-le-Tort				Habitat isolé du Puy-Bourrasier
34	Perception depuis le hameau de Canteau	Tourette 1 et 2 et Lusseray-Palazy-le-Tort			Vallée de la Berlande	Centre hameau Canteau
35	Perception depuis la frange ouest de Palazy-le-Tort	Tourette 1 et 2 et Lusseray-Palazy-le-Tort				Frange ouest Palazy-le-Tort
36	Perception depuis la frange nord-ouest du village	Tourette 1 et 2, Lusseray-Palazy-le-Tort				Frange nord-ouest de Lusseray
37	Perception depuis le hameau de Chanteloube	Lusseray-Palazy-le-Tort				Hameau de Chanteloube
38	Perception depuis le hameau de Chantecaille	Lusseray-Palazy-le-Tort et Tourette 1 et 2				Frange nord de Chantecaille
39	Perception depuis le hameau de Vezançais	Périgné, Teilhat et Tourette 1 et 2				Frange nord de Vezançais
40	Perception depuis l'habitat isolé de La Cantine	Lusseray-Palazy-le-Tort et Tourette 1 et 2				Habitat isolé «La Cantine»
41	Perception depuis la frange nord de Brioux-sur-Boutonne	Tourette 1 et 2 et Lusseray-Palazy-le-Tort	RD 930 et sentier de Compostelle			Frange nord de Brioux-sur-Boutonne
42	Perception depuis la frange nord-est de Coulanges	Tourette 1 et 2 et Lusseray-Palazy-le-Tort				Frange nord-est de Coulanges
43	Perception depuis la frange est de Vernou-sur-Boutonne	Tourette 1 et 2, Lusseray-Palazy-le-Tort et les Châteaiers				Frange est de Vernou-sur-Boutonne
44	Perception depuis le monument historique du domaine de Grand Port			Domaine de Grand Port		

FIGURE 87 : TABLEAU DESCRIPTIF DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES PAR PHOTOMONTAGE 2/2











FIGURE 88 : SUPERPOSITION DES POINTS DE PHOTOMONTAGE SUR LA CARTE DE ZVI DE LAÏRE ÉLOIGNÉE


PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

 Éoliennes projetées

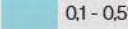
 Aire immédiate

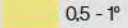
 Aire rapprochée

 Aire éloignée

 Points de photomontage

Angle apparent

 0,1 - 0,5°

 0,5 - 1°

 10 - 50°

 5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGNBD Altif 75m

- CORINE Landcover

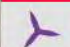
Hauteur bout de pales : 180m


Réalisation : Windpro 3.3




FIGURE 89 : SUPERPOSITION DES POINTS DE PHOTOMONTAGES SUR LA CARTE DE ZVI DE L'AIRE IMMÉDIATE





### PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

 Éolienne projetée

 Aire immédiate

 Points de photomontage

#### Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  10 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m  
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 180 m



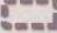

Réalisation : Windpro 3.2






FIGURE 90 : SUPERPOSITION DES POINTS DE PHOTOMONTAGE SUR LA CARTE DE SYNTHÈSE DE L'AIRE ÉLOIGNÉE

PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

-  Éoliennes projetées
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

-  Points de photomontage

-  Secteur sans visibilité théorique vers le projet éolien

Gradient de la sensibilité paysagère

Très faible	Faible	Modérée	Forte	Très forte
				

Nature de la sensibilité paysagère

-  Effet cumulé avec un autre parc éolien (PE) (Uniquement construit ou accordé)
-  Perception des unités paysagères (UP)
-  Perception depuis les axes de communication
-  Perception des vallées
-  Visibilité depuis un Monument Historique
-  Visibilité depuis un site protégé
-  Visibilité depuis un site patrimonial remarquable
-  Perception depuis l'habitat
-  Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg ou covisibilité avec un Monument Historique

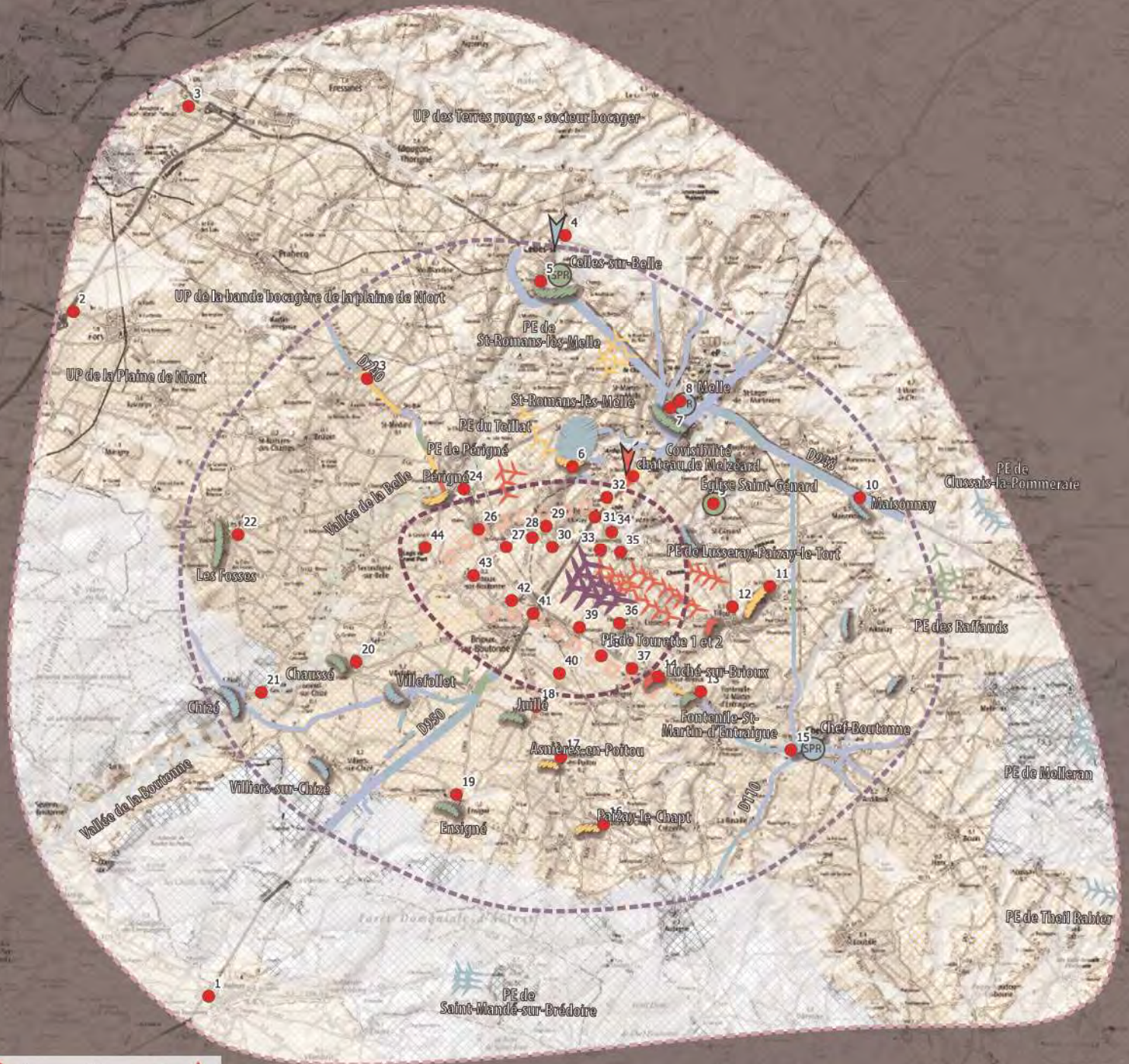
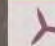






FIGURE 91 : SUPERPOSITION DES POINTS DE PHOTOMONTAGES SUR LA CARTE DE SYNTHÈSE DE L'AIRE IMMÉDIATE

PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

 Éolienne projetée

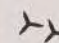

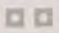

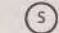
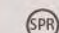


 Aire immédiate

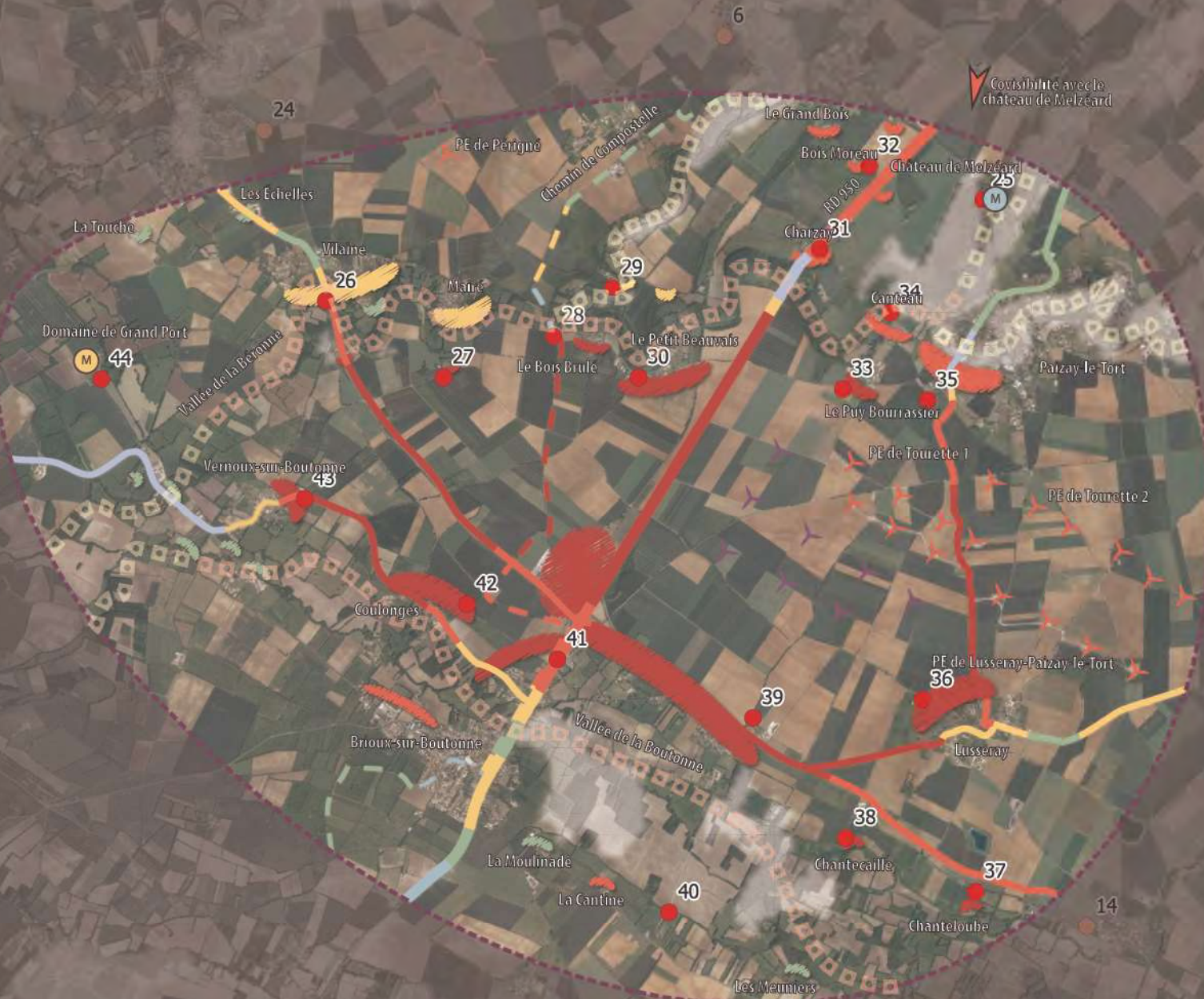
 Points de photomontage

Gradient de la sensibilité paysagère

Très faible  Faible  Modérée  Forte  Très forte 

Nature de la sensibilité paysagère

-  Effet cumulé avec un autre parc éolien (PE) (Uniquement construit ou accordé)
-  Perception depuis les axes de communication
-  Perception des vallées
-  Visibilité depuis un Monument Historique
-  Visibilité depuis un site protégé
-  Visibilité depuis un site patrimonial remarquable
-  Perception depuis l'habitat
-  Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg





# C . MÉTHODOLOGIE DE LECTURE DES PHOTOMONTAGES

